

**DES ENSEIGNANTS  
PRÉSENTS SPÉCIALEMENT  
POUR VOTRE ENFANT!**

## **POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT**

Adressez vous au  
Professeur principal de  
votre enfant

ou

à Mme Feneuil, CPE en  
charge du dispositif



**Devoirs Faits au  
collège Georges  
Brassens**

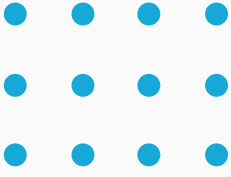
**QU'EST CE QUE C'EST?**



## DEVOIRS FAITS C'EST QUOI?

Devoirs Faits est un dispositif proposé par le collège pour accompagner votre enfant dans son travail personnel, ses devoirs.

L'objectif des séances de Devoirs Faits est d'aider votre enfant à acquérir une véritable autonomie dans son travail personnel et de progresser.



## LES AVANTAGES POUR VOTRE ENFANT

Devoirs Faits permettra à votre enfant :

- d'apprendre comment faire ses devoirs de façon efficace
- d'apprendre à se mettre en condition de travail
- de progresser dans sa scolarité
- d'acquérir une autonomie de travail

## COMMENT CELA SE PASSE?

Les séances ont lieu en fin de journée au sein du collège.

Votre enfant devra alors se rendre dans la salle indiquée sur son emploi du temps.

Il peut être inscrit pour 1h ou 2h par semaine en fonction de ses besoins et des disponibilités.

Il sera inscrit au trimestre.

Une fois l'horaire indiqué sur son emploi du temps, la présence est obligatoire et vous serez averti par le collège de son absence le cas échéant.

